

Compte-rendu du conseil d'école du 20 juin 2019

A L'ORDRE DU JOUR :

1. Bilan des activités
2. Effectifs du RPI
3. Piscine
4. Activités des petites vacances organisées par la Communauté de Communes
5. Questions diverses

Madame Grossiord est la secrétaire de séance. Madame Champreux, parent délégué, l'aidera à rédiger le compte-rendu du Conseil d'école.

-**les personnes excusées** : -M. Coulas (DDEN), Mme Lapalus, Mme Lebon, Mme Paquelet (Délégué parent),

-Mme Boisset (enseignante), Mme Renoud-Camus (ATSEM)

-les personnes présentes :

• **enseignants** :-Mesdames Delongeas, Grossiord, Sauchay, Rabuel, Lussiaud, Mathy, Favre
-Messieurs Mathy, Dupaquier

• **parents délégués** :

-Mesdames Thyvollet, Fontaine, Dor, Lemarchand, Regueira Crespo, Perrouset, Champreux, Garcia, Jayet-Laviolette

-Monsieur Jannequin

• **ATSEM** : -Mesdames Borjon Piron, Boyat Nadine

• **DDEN** : -Messieurs Loubéjac et Panchot
-Madame Loubéjac

• **élus** : -Catherine Gandy, **Présidente du SIVOS**
-Catherine Dumonceau, **adjointe au maire OZAN**
-Christèle Bourdon, **adjointe au maire REYSSOUZE**

1.Bilan des activités

L'équipe enseignante remercie le Sou des écoles pour leur participation financière, leur dynamisme et leur investissement. Grâce au Sou, les enseignants peuvent proposer aux élèves des projets culturels, artistiques, sportifs, variés et nombreux, toujours en lien avec les programmes. L'équipe pédagogique remercie également les parents qui se proposent pour accompagner les classes lors des sorties, qui passent leur agrément, car sans eux, l'école ne pourrait pas non plus mener à bien tous ces beaux projets.

REYSSOUZE :

Cette année, la dotation du Sou des écoles a permis de :

- mener un projet cirque avec une représentation du cirque Médrano à Mâcon et un spectacle planète mêmes « sur la piste des arts » dans l'école
- mener un projet « dans les étoiles » avec la venue du planétarium bressan, et 11 séances de musique sur le thème des étoiles avec Mathilde Dubois, intervenante qualifiée. Ces 11 séances de musique ont donné lieu à une représentation dans la salle des fêtes de Reyssouze devant les parents. Nous en profitons pour remercier Mme le Maire de nous avoir autorisé à utiliser la salle. Pour cette occasion les élèves avaient préparé des

amuses bouches (cakes salés, feuilletés, tartes soleil,...) et le Sou des écoles le pot de l'amitié.

- La classe des PS s'est rendue à Mâcon, à la cave à musique pour assister à un spectacle en décembre, et à Sagy pour une visite de la ferme en juin
- les 2 classes de MS/GS se sont rendues au parc des oiseaux,
- d'accueillir la compagnie « acteurs en herbe » pour assister au spectacle « du jardin à l'assiette »
- de compléter le projet des accidents domestiques avec le spectacle « la maison de Balthazar » par la compagnie planète mômes.

La coopérative scolaire nous permet d'avoir un compte pour l'école. Ce compte est alimenté par diverses actions que nous menons auprès des parents comme la vente des photos de classe, des sablés de Noël et cette année avec l'opération « glacière ». Ces diverses actions nous permettent d'avoir de l'argent de côté, pour des projets plus conséquents, ou pour palier au financement du Sou des écoles. Et nous remercions les parents qui chaque année participent activement à toutes les opérations que nous proposons.

La coopérative scolaire nous a permis de financer d'autres projets dans l'école, comme l'achat de plants ou de graines pour le potager, l'achat d'ingrédients pour les ateliers cuisine, ou pour la semaine du goût, l'achat de gros sel pour les activités d'arts visuels, l'achat de petit matériel dans des magasins lowcost (boîtes hermétiques, plumes, livres,....)....

OZAN :

- Au mois de mai, Patricia Meunier, intervenante, a dirigé **la chorale de l'école** sur le thème :

« Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles ».

Enseignants et Sou des écoles ont souhaité s'associer afin de créer un moment de convivialité avec les parents et les enfants.

- Les trois classes ont aussi effectué leur voyage scolaire au Domaine des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon.

Objectif : découvrir la Vie d'Autrefois

Les CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de **la visite de la vieille ferme et d'un jeu de piste permettant de découvrir les lieux, le corps de ferme.**

Spécifiquement, pour les CP et CE1 :

-Visite du musée autour des émaux bressans puis création en arts plastiques pour chaque enfant de son propre émail.

Spécifiquement pour les CE2 :

-fabrication de torchis, matériau de base qui servait à fabriquer les murs des vieilles fermes bressanes

- **Activité de scrapbooking avec la classe de CE2**

Objectif : découvrir l'univers de la CARTERIE en lien avec les Arts visuels.

Cette séance a été l'occasion pour les élèves de fabriquer une belle carte pour la fête des Pères.

Philippe Dupaquier remercie Annie Guyot pour son intervention.

- **découverte et atelier autour de la dentelle avec la classe de CE1**

Objectif : tisser des liens entre les générations et donc découvrir une activité de la Vie d'Autrefois

Madame Grossiord remercie par avance Madame Bernard, intervenante bénévole, de transmettre aux élèves, avec l'aide de sa petite fille, sa passion.

- Visite de l'école de Boz par le groupe de 6 futurs CE2 et futurs CM1 le 2 juillet
- Visite de l'école d'Ozan par les GS de l'école de Reyssouze autour d'ateliers de motricité le 4 juillet

BOZ :

Le programme de projets et activités est mis à jour au fur et à mesure de l'année sur le blog du RPI. On le retrouve sur la page d'accueil.

- Les deux classes sont allées emprunter des livres à la **bibliothèque de Boz** tous les mois.
Nous remercions les bénévoles de la bibliothèque qui nous ont préparé des lectures et animations : développer le plaisir de lire et de partager ses lectures.
- Les CM2 sont allés en vélo visiter **le collège de Pont-de-Vaux le 3 mai.**
 - Les deux classes ont fait une **randonnée roller** de 7 km le 7 mai après-midi, le long de la Saône entre Saint-Jean-le-Préche et Mâcon, avec la participation gracieuse de notre intervenant roller Franck : réinvestir et finaliser le cycle roller.
 - Les deux classes ont été initiées au **scrapbooking** avec la grand-mère de Ninon, Annie Guyot les vendredis 17 et 24 mai : technique qui permet de développer l'imagination et la créativité.
 - Les CM2 ont passé leur **Permis Internet** en partenariat avec la Gendarmerie pour aller sur Internet en toute sécurité.
 - Les deux classes ont découvert l'**ESP** (économie, solidarité, partage) **de Tournus, sa ressourcerie, son épicerie sociale, le tri des déchets** le vendredi 7 juin après-midi : comprendre l'Economie Sociale et Solidaire en actes.
 - Le 13 juin au matin, l'école de Boz est allée rejoindre en vélo les classes de Reyssouze pour **répéter le spectacle** sur le thème du cirque.
 - **Fête du RPI le 14 juin** à Reyssouze.
 - Les élèves ont pu assister mi-mai, à la **naissance de 7 poussins** à l'école suite à la leçon de sciences sur le développement des animaux. Les poulets ont maintenant trouvé leur place dans un coin de la cour. A voir certains réintègreront l'école à la rentrée !
 - Une sortie est prévue le vendredi 21 juin au Port Celet pour assister à des ateliers sur le thème de la **Saône et de la prairie inondable**.

- Un **marché des connaissances** est organisé à l'école le mardi 25 juin après-midi. Les élèves vont être à tour de rôle passeur et receveur de connaissances.
- Le vendredi 28 juin, les deux classes se rendront sur le **site des Oignons** (atelier organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels) et au **jardin pédagogique** sous le soleil.
- **Les futurs CE2-CM1** vont venir à l'école le mardi 2 juillet l'après-midi: pour découvrir l'école, les locaux, l'équipe enseignante, la composition des classes...

2. Effectifs pour la rentrée 2019-2020

L'équipe enseignante est stable depuis maintenant 4ans. M et Mme Mathy reprennent à 100 %. Mme Favre qui les complétait depuis quelques années, ne sera plus sur le RPI puisqu'elle a obtenu un poste à Manziat. Mme Delongeas reste à 80 %. Nous ne savons pas encore qui fera son complément. Par conséquent la directrice de Reyssouze ne sait pas si Mme Boisset sera présente ou pas l'année prochaine. L'équipe enseignante en saura plus **après le second mouvement, le 26 juin**.

La dernière commission qui s'est réunie en juin n'annonce pas de fermetures pour cette rentrée, mais les effectifs restent très bas malgré une arrivée de PS conséquente.

Effectifs :

PS : 24 + 2 EV

MS : 18

GS : 15 + 1 EV

CP : 19 + 4 EV

CE1 : 22 + 2 EV

CE2 : 25 + 2 EV

CM1 : 13 + 2 EV

CM2 : 19 + 2 EV

Total RPI : 155 + 15EV, soit 162 élèves comptés car l'Inspection Académique compte les Enfants du Voyage pour moitié.

Concernant les répartitions, sous réserve de nouvelles inscriptions et/ou d'éventuels départs, 6 CE2 sont concernés par le passage à l'école de Boz. Afin de partager cette section sur deux sites, les enseignants se sont basés sur le critère de l'âge. **Madame Grossiord a rencontré individuellement chaque famille et enfant concerné par cette répartition.**

Madame Delongeas précise que, malgré la matinée portes-ouvertes, l'équipe enseignante constate encore des départs dans le privé, certaines familles ne s'étant pas déplacées pour rencontrer les enseignants.

Pour les maternelles, **l'école de Reyssouze est encore en réflexion**. En effet, il manque aux enseignantes des informations primordiales (demandes d'AVS en cours, nouvelle loi sur l'obligation scolaire à 3 ans, horaires d'Atsem, départ à la retraite...) **Dès que Reyssouze aura toutes ces informations, les parents seront informés via le cahier de liaison ou par mail pour les nouvelles familles.**

3.Piscine : 1 seule classe subventionnée au lieu de 3 il y a 2 ans.

Madame Delongeas laisse la parole à Madame Grossiord.

De 3 niveaux de classes subventionnées (GS, CP et CE1) depuis plusieurs années pour la location du bassin et le transport, nous passons aux classes comportant des CE1.

L'équipe enseignante pensait que l'année dernière était une année de transition pour la Communauté de Communes, mais apparemment non. **La demande faite par l'IEN pour subventionner également les CM1 n'aurait pas encore été étudiée sérieusement.**

Ce qui est dommage, c'est que **la piscine de Pont-de-Vaux** va être utilisée par des écoles de **Saône et Loire** alors que nos écoles ne pourront en profiter **qu'avec un financement Sou des Ecoles.**

Certains Sous des écoles financent le cycle piscine aux GS parce qu'ils ne veulent pas priver les élèves du cycle natation. Cela peut se comprendre.

Maintenant, la position du RPI est la suivante :

Ce n'est pas au Sou de financer l'activité piscine qui est revêt un caractère obligatoire.

La conséquence : cela crée des inégalités entre les écoles et les élèves.

L'équipe enseignante a souhaité traiter ce sujet car elle désirerait que les élus fassent remonter cette dégradation des conditions d'accès à la piscine dans l'optique de pouvoir emmener nos élèves : 1 fois en GS, 1 fois en CE1 et 1 fois en CM1, comme il est stipulé dans les textes.

4. Activités petites vacances proposées par la Communauté de Communes

M.Mathy rappelle l'historique des activités petites vacances organisées par la Communauté de Communes de Pont-de-Vaux.

Bilan 2018-2019 des activités proposées aux enfants par la Communauté de Communes :

Automne : 874 places offertes et 167 inscriptions

Hiver : 534 places offertes et 114 inscriptions

Printemps : 341 places offertes et 146 inscriptions

Participation des familles et de la CCBS

Coût annuel restant à la charge de la CCBS : 2170 € pour 427 inscriptions représentant 187 enfants (sur 3000 environ de la Communauté de Communes).

La Communauté de Communes s'est interrogée sur la reconduction de ce dispositif qui fonctionnait pourtant bien avant sur le secteur Nord (Pont-de-Vaux).

En effet, de nombreux stages ont été annulés car il y avait peu d'inscrits.

Toutefois, le dispositif sera retenté une nouvelle année sur les 3 périodes de vacances et un bilan sera fait.

Les représentants de parents ont diffusé un questionnaire à ce sujet afin d'avoir un retour des familles concernant ce dispositif.

Résultats de l'enquête :

58 réponses sur 130 familles, soit environ 44 % de retour

Dans l'ensemble, les familles qui ont déjà inscrit leur(s) enfant(s) à des stages d'activités sont globalement satisfaites des activités proposées et des interventions des professionnels.

Néanmoins, beaucoup n'ont pas réinscrits leur(s) enfant(s) pour la plupart parce que :

- les horaires ne correspondent pas aux horaires de travail des parents.
- les activités proposées sont éparses sur la Communauté de Communes.
- ils préfèrent une prise en charge à la journée (un mode de garde).
- Une famille regrette qu'il n'y ait pas de stage natation (surtout depuis le financement que d'une seule classe à l'école) il est difficile de trouver des cours particulier hors inscriptions club).
- Une famille qui avait organisé ses transports et refusé d'autres propositions a vu ses activités annulées au dernier moment par manque de participant, et n'a pas réinscrit ses enfants les autres périodes.
- Une famille préférerait pouvoir inscrire ses enfants en journée, car certains créneaux horaires sont trop courts.
- D'autres pensent que les stages à la semaine sont un frein (plus onéreux et demandant une disponibilité du planning).
- Une famille regrette que, pour une même activité ouverte à toutes les tranches, sa fratrie soit séparée, et le trajet trop long.
- Des familles regrettent que peu d'activités soient proposées pour les plus petits ou pour les plus grands.
- Deux familles signalent ne pas avoir été informées des stages d'activités.

L'équipe enseignante remercie les parents délégués pour ce remarquable travail de collecte et d'analyse.

Les représentants de parents transmettront les résultats de l'enquête à la Communauté de Communes.

5. Questions diverses

- **Garderie** : lecture d'un mail reçu par Madame Delongeas

Bonjour Madame,

*je me permets de vous contacter ayant vu votre adresse dans la liste des parents d'élèves élus.
Mon fils entrera à l'école en septembre 2020. Je m'interroge sur le fait que la garderie soit à Ozan. En effet beaucoup de parents sont en difficultés car il n'y a pas de garderie à Reyssouze. Avec la scolarisation obligatoire des enfants dès 3 ans savez-vous s'il est prévu que cela change?*

Mon fils n'aura 3 ans qu'en novembre 2020. Pourra-t-il prendre le bus pour aller de la garderie à l'école avant ses 3 ans?

Sans quoi je me verrai dans l'obligation de demander une dérogation pour l'emmener dans une école plus proche de mon lieu de travail.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Il a été acté par Madame l'Inspectrice académique, lors de la réunion de directeurs du 11 juin, que les enfants nés en 2016 pourront prendre le bus pour aller à l'école.

Le SIVOS indique donc que les transports scolaires devront revoir leur mode de fonctionnement.

Concernant le question au sujet de la garderie :

le SIVOS précise qu'il n'y aura pas de construction d'une autre garderie à Reyssouze, et ce, parce que
-ce serait mettre en place une structure pour un temps trop court et qui accueillerait très peu d'enfants.
-De plus, ce serait une grande dépense financière.

• **Cantine :**

L'Utilisation des serviettes en papier ou en tissu à la cantine

Il était demandé au SIVOS, bien que le règlement de la cantine stipule l'apport et donc l'utilisation de serviettes en papier, la possibilité de revenir à l'utilisation de serviettes en tissu ou à défaut, laisser le choix aux parents qui le souhaitent de pouvoir utiliser le papier ou le tissu.

Le SIVOS rappelle que cette décision a été prise **suite aux demandes du personnel de cantine**, qui, souvent, **faisait face à des enfants qui n'avaient pas de serviettes pour manger**. Il s'agissait donc **de répondre à une demande d'aide du personnel de cantine devant assurer la propreté des enfants**.

De plus, **à Ozan comme à Boz**, il n'y a **pas de place pour mettre des casiers dans des locaux communaux**.

Résultats de l'enquête :

-59 retours sur 130 familles soit 47 % de réponses (nous demandions aux familles concernées par la cantine de répondre).
- 29 familles (soit 40 enfants) qui ont répondu, souhaitent pouvoir utiliser des serviettes en tissu, soit presque 50 % des réponses
-53 familles sur 59 ont donné leur avis sur le choix possible des serviettes, soit 40 familles souhaitent pouvoir choisir, soit 75.5 % des réponses.

Le SIVOS précise que **cette enquête sera à l'ordre du prochain Conseil de SIVOS ayant lieu le 3 juillet**.

Les parents d'élèves seront informés à la rentrée de la décision du Conseil de SIVOS.

La séance est levée à 20h00.

Secrétaires de séance : -Madame Grossiord (directrice et enseignante)
-Madame Champreux (parent délégué)